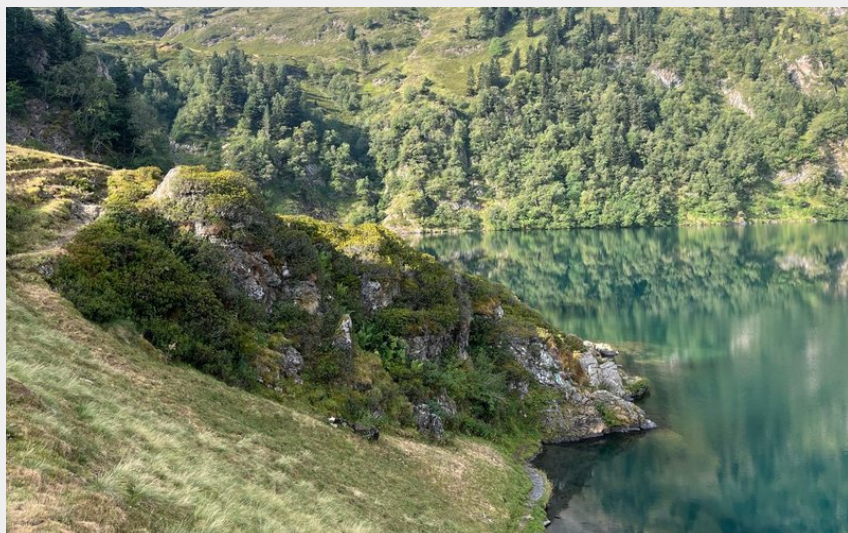
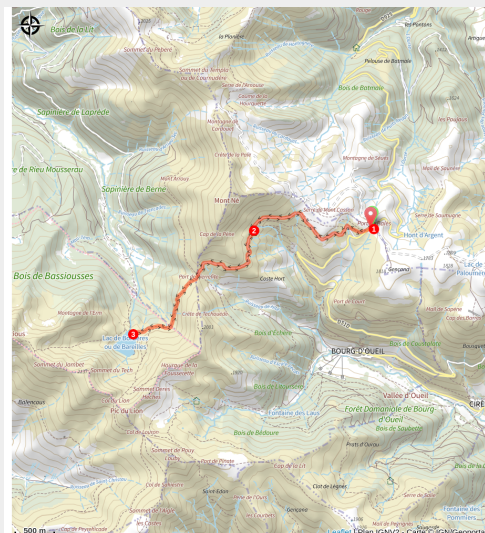


Port de Balès - Lac de Bordères



Lac de Bordères - Bareilles



Une grande classique d'altitude pour accéder au lac de Bordères-Bareilles.

Le départ s'effectue au Port de Balès (1 755 m), emprunté à plusieurs reprises par le Tour de France et toujours très apprécié des cyclistes. L'itinéraire s'élance sur une large piste à travers la réserve de Montious et les hautes estives, où paissent vaches et chevaux en liberté. Il rejoint le col du Port de Pierrefitte, au pied du Mont Né. Le paysage bascule ensuite vers le versant de Bareilles : le relief se fait plus minéral et le cheminement plus discret. Un sentier en corniche descend vers la cuvette rocheuse où se niche le lac de Bordères-Bareilles).

Ouverture de la route de Balès de mi-mai à novembre (vérifiez avant de monter).

Infos pratiques

Pratique : A Pied

Durée : 3 h

Longueur : 9.5 km

Dénivelé positif : 249 m

Difficulté : Moyen

Type : Aller-retour

Thèmes : Col et Sommets, Lac

Itinéraire

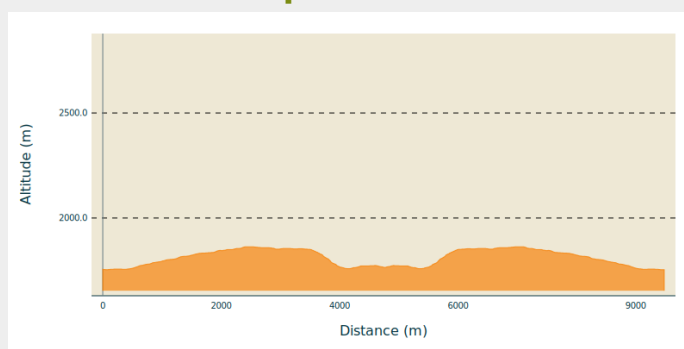
Départ : Ferrère - Port de Balès

Balisage :  PR

Communes : 1. Bareilles

2. Bordères-Louron

Profil altimétrique



Altitude min 1754 m Altitude max 1863 m

1. Le sentier démarre à gauche juste avant le Port de Balès (1755m) où vous laisserez votre véhicule. Suivre la piste quasiment plate, et passer devant le refuge non gardé du Mont Né (1830m). Une petite source vous permettra de vous désaltérer.
2. Continuer à suivre la piste jusqu'au Port de Pierrefitte (1855m). Vous pourrez voir ici des cromlechs (monuments mégalithiques composés de blocs dressés). Le sentier descend alors en direction du lac de Bordères (1766m) que vous avez en point de vue. Une pause au bord de l'eau sera salvatrice. Attention, il y a peu d'arbres !
3. Pour revenir, emprunter le chemin inverse et remonter la centaine de mètres de dénivelé puis revenir à votre véhicule.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour.

Les chiens y sont interdits, la cueillette est interdite, la baignade est interdite et le bivouac est réglementé.



Si vous souhaitez signaler un problème :



Comment venir ?

Accès routier

Prendre la D51 depuis Ferrère vers le port de Balès. Ouverte à partir de mi-mai.

Parking conseillé

Stationnement possible au port de Balès (alt. 1 755 m)

Lieux de renseignement

OT Sarp

tourisme@neste-barousse.fr

Tel : 05 62 99 21 30

<http://www.tourisme-neste-barousse.fr>